



OCCITANIE

HÉRAULT

Montpellier, le 1^{er} décembre 2022

RESULTATS DE L'EXAMEN D'ACCES A LA PROFESSION

DE CONDUCTEUR DE VTC

LISTE DES CANDIDATS NON ADMIS VTC

Session du 21 au 24 novembre 2022

Numéro dossiers (N° à retrouver sur la convocation ou dossier evalbox)	Note à la catégorie « Préparation et réalisation du parcours »	Note à la catégorie « sécurité, conduite, code de la route »	Note à la catégorie « Qualité de la prise en charge et de la relation client et connaissances touristiques »	Note à la catégorie « facturation »	Note globale
0000216522PE1					Ajourné(e)
245230					Ajourné(e)
0000236478PF1PE1	2/3	6/10	1/5	0/2	9/20
255426					Ajourné(e)
0000231562TF1					Ajourné(e)
241855	2/3	1/10	1/5	1/2	5/20
256088					Ajourné(e)

Numéro dossiers (N° à retrouver sur la convocation ou dossier evalbox)	Note à la catégorie « Préparation et réalisation du parcours »	Note à la catégorie « sécurité, conduite, code de la route »	Note à la catégorie « Qualité de la prise en charge et de la relation client et connaissances touristiques »	Note à la catégorie « facturation »	Note globale
0000217359PE1	3/3	5/10	2/5	0/2	10/20
0000231859PE1					Ajourné(e)
243028					Ajourné(e)
0000218421PE2					Ajourné(e)
242645					Ajourné(e)
243696					Ajourné(e)
254890	2/3	5/10	2/5	0/2	9/20

Numéro dossiers (N° à retrouver sur la convocation ou dossier evalbox)	Note à la catégorie « Préparation et réalisation du parcours »	Note à la catégorie « sécurité, conduite, code de la route »	Note à la catégorie « Qualité de la prise en charge et de la relation client et connaissances touristiques »	Note à la catégorie « facturation »	Note globale
256419	3/3	5/10	2/5	1/2	11/20
241703	3/3	6/10	2/5	0/2	11/20
241122	2/3	7/10	2/5	0/2	11/20
256805	2/3	4/10	2/5	0/2	8/20
256488					Ajourné(e)
0000216112PE2					Ajourné(e)
256221					Ajourné(e)
231709	2/3	1/10	1/5	2/2	6/20
255735	2/3	6/10	2/5	0/2	10/20

Les candidats admis recevront par courrier une attestation de réussite avec le relevé de note.

Les dossiers de demande de carte professionnelle de conducteur de TAXI ou VTC devront être téléchargés sur le site internet : <https://www.demarches-simplifiees.fr>

Les candidats non admis à l'examen de l'épreuve d'admission doivent s'inscrire sur la plateforme numérique (www.examentaxivtc.fr) pour se présenter à l'examen.

Toute réclamation doit être adressée, par écrit, au président de la chambre de métiers et de l'artisanat dans les deux mois à partir de la notification de la décision contestée. Aucun duplicata de grille de notation n'est fourni.